



N°1515
Entrée le 14.11.2024
Chambre des Députés
Déclarée recevable et urgence non-reconnue
Président de la Chambre des Députés
(s.) Claude Wiseler
Luxembourg, le 15.11.2024

Monsieur Claude Wiseler
Président de la
Chambre des Député.e.s
Luxembourg

Luxembourg, le 14 novembre 2024

Monsieur le Président,

Par la présente, je me permets de poser une question parlementaire **urgente** à **Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale** au sujet du Service des dons de sang de la Croix-Rouge luxembourgeoise.

Madame la Ministre de la Santé a annoncé hier en séance plénière que le gouvernement envisage de transformer le *Service des dons de sang*, géré par la Croix-Rouge Luxembourgeoise, en un établissement public au vu des difficultés de financement rencontrés.

Dans ce contexte, je voudrais dès lors demander les renseignements suivants de la part de Madame la Ministre :

1. Depuis combien de temps les discussions sont-elles en cours entre la Croix-Rouge Luxembourgeoise et le ministère de la Santé concernant la transformation du *Service des dons de sang* en établissement public ?
2. Est-ce que la Croix-Rouge a exprimé le souhait que le service soit transformé en établissement public, ou s'agit-il d'une initiative unilatérale du gouvernement ?
3. Serait-il envisageable de continuer la gestion du service des dons de sang via une convention avec la Croix-Rouge ? Dans la négative, pour quelles raisons cette option est-elle écartée ?
4. Quelles conséquences cette transformation aura-t-elle pour le personnel salarié et bénévole du service ? Le personnel, la représentation syndicale ou la délégation du personnel ont-ils été informés ou consultés dans le cadre de cette décision ?
5. Quel est le calendrier prévu pour la mise en œuvre de cette transformation, et quelles sont les prochaines étapes dans le processus de décision ?
6. Le Ministère dispose-t-il d'une évaluation des coûts et des bénéfices associés à cette transformation ?

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération.

Djuna BERNARD
Députée